



Saviez-vous que...

- De nombreux incendies résidentiels sont causés ou aggravés par une mauvaise utilisation ou entreposage de produits inflammables.
- **Attention!** Peintures, solvants, propane, essence, aérosols sont souvent sous-estimés.

Contact :
Sébastien Demers
Chef prévention
sdemers@erable.ca
819 362-2333, poste 1280



PRODUITS INFLAMMABLES, BOMBE À RETARDEMENT CHEZ SOI



Les produits inflammables ou combustibles sont dangereux :

- Ils peuvent s'enflammer au contact d'une étincelle, d'une flamme ou d'une source de chaleur.
- Ils peuvent accélérer la propagation d'un incendie.
- Ils présentent un risque accru s'ils sont entreposés près d'une source de chaleur ou des endroits mal ventilés.



Bonnes pratiques de prévention :

1. **Ne fumez jamais à proximité** de ces substances.
2. Utilisez-les uniquement selon les instructions du fabricant et dans des zones bien aérées.
1. **Ne les jetez pas!** Informez-vous sur les lieux de dépôt sécuritaires de votre municipalité.
1. Gardez-les hors de portée des enfants et bien identifiés.
2. Ne versez jamais un liquide inflammable dans un contenant non prévu à cet effet.



En cas de déversement :

1. **Aérez** immédiatement la pièce.
2. Évitez d'allumer ou d'éteindre un interrupteur.
3. Ne touchez à rien pouvant produire une étincelle.
4. Appelez les pompiers si la situation semble dangereuse.

